



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

NA  
British Columbia

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada - Pacific  
Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B. C.  
V8W 3X4

<b>Title - Sujet</b> Barrage flottant de confinement	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EZ108-211330/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EZ108-211330	<b>Date</b> 2021-01-14
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$XLV-242-8145	
<b>File No. - N° de dossier</b> XLV-0-43163 (242)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Pacific Standard Time PST <b>on - le 2021-01-19</b> Heure Normale du Pacifique HNP	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Szczesniak, Michal	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> xlv242
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (250) 507-0647 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> (type or print) <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **MODIFICATION A LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 001**

Cette modification est soulevée pour répondre aux questions suivantes :

### **Question 1**

Quelles sont les principales différences dans les exigences techniques par rapport à celles du numéro de demande de soumissions précédent EZ108-211330/A?

### **Réponse à la question 1**

La sollicitation comprend des exigences nouvelles et révisées pour le barrage flottant de confinement 18 po. Il y a d'autres révisions tout au long de la sollicitation de sorte que, comme toujours, les soumissionnaires sont encouragés à examiner attentivement l'ensemble de la sollicitation d'offres et à soumissionner en conséquence. Les soumissionnaires qui ont présenté des soumissions en réponse à la sollicitation d'offres précédente doivent soumettre de nouvelles soumissions s'ils souhaitent être pris en considération pour cette sollicitation.

Les documents de la demande de soumissions contiennent toutes les exigences relatives à la demande de soumissions. Toute autre information ou documentation fournie ou obtenue par un soumissionnaire de quelque source que ce soit n'est pas pertinente. Les soumissionnaires ne devraient pas présumer que les pratiques utilisées dans le cadre de sollicitations ou de contrats d'offres antérieurs se poursuivront, à moins qu'elles ne soient décrites dans la sollicitation de soumissions. Les soumissionnaires ne devraient pas non plus supposer que leurs capacités existantes répondent aux exigences de la demande de soumissions simplement parce qu'ils ont satisfait aux exigences antérieures.

### **Question 2**

En ce qui concerne l'annexe A (Besoin), la section 2.8 (bande du barrage), 2.8.1 Le chlorure de polyvinyle (PVC) bande transporteuse enduite :

La bande du barrage permanente a une large gamme d'épaisseur de produit (80oz à 172oz). Le Canada a-t-il une exigence de spécification s'appliquant au poids de la bande?

### **Réponse à la question 2**

Non, le Canada n'a pas d'exigence particulière pour l'épaisseur de ceinturage. Le produit offert devrait être le matériau standard du fournisseur pour son boom de confinement du port « hors rayon » 24po.

### **Question 3**

En ce qui concerne l'annexe A (Besoin), la section 2.8 (bande du barrage), 2.8.1 Le chlorure de polyvinyle (PVC) bande transporteuse enduite:

Le barrage permanent aura dans de nombreux cas un couple de points d'ancrage temporaires situés le long de la section qui est le mieux accompli en utilisant un boulon monté sur une plaque avec des boulons 4ea fixés à la ceinture au-dessus du niveau de l'eau. Le Canada a-t-il besoin de points d'ancrage et, dans l'avis, conseille-t-il l'espacement privilégié sur chaque section?

### **Réponse à la question 3**

Le Canada n'a pas besoin de points d'ancrage temporaires dans la bande du barrage.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
EZ108-211330/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
EZ108-211330

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID  
xlv242  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

#### **Question 4**

En ce qui concerne l'annexe A (Besoin), l'article 3.5 (flottaison du boom), 3.5.7 le poids du matériau de plinthe ne doit pas être moins que 22oz/m.

La norme de l'industrie pour un barrage de confinement de pétrole de 22oz est devenue 500lb de résistance de traction. Pouvez-vous confirmer que cette force résistance est acceptable pour le Canada ou confirmer la force de résistance à traction minimale requise?

#### **Réponse à la question 4**

La force de résistance à traction est acceptable pour le Canada.

#### **Question 5**

Pouvez-vous me dire de quoi il fait référence lorsqu'il est dit « clips »? Ce sont les « épingles à bascule ».

#### **Réponse à la question 5**

Oui, les termes « clips » et « épingles à bascule » ont le même sens.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES**